



Commune de Vérossaz

Pilier public

ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration Communale de Vérossaz soumet à l'enquête publique les demandes de construction présentées par :

- Requérante : Gex Françoise, Chemin de Chavanne 6, 1891 Vérossaz
Situation : Parcelle no 3037, folio 5, au lieu-dit « Abbaye », située en zone à bâtir R2, à Vérossaz, coordonnées 564942 / 118283
Objet : Isolation de la toiture sans changement de la couverture
- Requérant : Jacquemoud Dominique, Passage de la Doey 9 1891 Vérossaz
Situation : Parcelle no 684, folio 6, au lieu-dit « Fillolage », située en zone à bâtir R2, à Vérossaz, coordonnées 564808 / 118117
Objet : Isolation thermique et changement de couverture de la toiture

Les dossiers sont en consultation au bureau communal les jours ouvrables. Les éventuelles oppositions à l'encontre de ce qui précède doivent être adressées sous pli recommandé, en 2 exemplaires dans un délai de trente jours à l'Administration communale dès la publication du présent avis.

L'Administration communale

Vérossaz, le 22 octobre 2024